Le trading à haute fréquence menacé de limitation de vitesse

26/04/2012 à 10h30

Le "*trading haute fréquence*" est à nouveau sur la sellette, à la veille de l'ouverture du débat sur la le projet de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID 2) au Parlement européen. Ses défenseurs crient au "*retour à l'âge de pierre*", tandis que pour ses détracteurs, "*ce n'est pas parce que l'on sait construire une Formule 1 que l'on doit la laisser circuler en ville ou sur l'autoroute*".

Faut-il interdire le trading haute-fréquence ? A la veille de l'ouverture du débat sur le projet de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID 2), la proposition de l'Allemand Markus Ferber fait beaucoup parler dans les couloirs du Parlement européen. Bien sûr, il ne s'agit pas pour le rapporteur du texte de demander l'interdiction de ce type d'opération, mais d'imposer un temps de latence minimum pour les ordres boursiers. Autrement dit, si la proposition est retenue, les ordres devront rester au minimum une demi-seconde dans les carnets d'ordres. Cela n'a l'air de rien, mais quand on sait qu'en moyenne avec le trading haute fréquence les ordres y restent plutôt 3 millisecondes, l'on réalise l'impact considérable qu'une telle mesure pourrait avoir sur les volumes échangés…et sur les profits des banques d'investissement et autres fonds spéculatifs qui opèrent sur ce marché.

> *Un rapport publié cette semaine par Finance Watch, une association bruxelloise créée l'année dernière pour « remettre la finance au service de la société » – autrement dit, faire contrepoids au lobbying de l'industrie financière -, enfonce le clou. Dans ce rapport, intitulé "**Investing not***

> ***betting*** *“, Finance Watch balaye l’argument favori des défenseurs du trading haute fréquence. Le trading haute fréquence apporterait de la liquidité au marché et participerait ainsi à son efficacité ? Pas du tout, estime Finance Watch. « Il ne faut pas confondre volume et liquidité », prévient l’auteur du rapport, Benoît Lallemand. « Lorsqu’il s’agit de stratégies suiveuses, les algorithmes accroissent les déséquilibres au lieu de les résorber », explique-t-il. Les autres intervenants ont alors d’autant plus de difficultés à trouver des contreparties à un prix normal de marché. Or, un marché liquide est censé produire exactement l’effet inverse.*

La Tribune